



MàJ le 22 octobre 2024

Nouveau Buraliste

Type de stage : Réglementation et gestion du commerce

Public visé : Futurs gérants, suppléants ou associés d'un débit de tabac

Prérequis : Disposer de la recevabilité de candidature établie par les Douanes

Durée de la formation :

Gérants ou suppléants : 20 heures en 3 jours

Associés de SNC non suppléants : 7 heures (la première journée)

Horaires : Chaque journée de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (16h30 le 3^{ème} jour)

Modalités d'organisation : Formation en présentiel

Tarif de la formation :

Gérants ou suppléants (3 jours) : 622,50 € HT

Associés de SNC non suppléants (1 jour) : 240 € HT

Nombre de stagiaires : Minimum 5 / Maximum 20

Respect des contraintes sanitaires en cours à la date de la formation.

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

La formation permet aux futurs buralistes de comprendre et d'appliquer la réglementation relative au « contrat de gérance » et à la gestion de leur commerce. Les principaux objectifs pédagogiques sont donc :

Connaître la réglementation liée à l'exploitation d'un débit de tabac

Connaître la réglementation liée à la santé publique

Acquérir des notions de gestion de base d'un commerce

Contenu de la formation :

Jour 1 :

La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés

La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme

Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac

Jours 2 et 3 :

Les modalités de rémunération du buraliste et le suivi des commandes

La gestion du fonds de commerce associé au débit de tabac



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une pédagogie adaptée aux adultes faisant appel à la participation active des stagiaires et s'appuyant sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, d'étude de cas, de retours d'expérience et d'échanges avec les participants.

Modalités d'accompagnement

Un kit pédagogique est remis à chaque stagiaire durant la formation. Il contient notamment le « book stagiaires », ainsi que le « Buraliste Mode d'emploi ».

Des ressources en ligne sont disponibles sur le site internet du Centre de Formation dans l'Espace Stagiaires

Moyens techniques

Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard, situé dans un établissement recevant du public (ERP) accessibles aux personnes en situation de handicap.

Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur expert, membre de l'équipe pédagogique du Centre National de Formation des Buralistes.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution

Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée

Appréciation des résultats

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)
Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)
Enquête de satisfaction des stagiaires

Attestation de formation

Attestation de suivi de stage à l'attention des services des douanes compétents
régionalement pour le débit concerné

* *
*